



Bibliographie de la thèse (I) objectif et outils

L'objectif est simple : recenser ce qui est déjà connu sur le sujet de la thèse. Mais, jusqu'où aller dans ce recensement ?

Les outils sont connus : ce sont les outils disponibles dans les bibliothèques universitaires et sur la Toile. Mais, lesquels choisir ?

JUSQU'OU ALLER ?

L'objectif est « *d'obtenir un bon compromis entre l'excès de documents et la perte d'informations pertinentes* »*. Tout est dit :

– vous ne pouvez pas faire une « revue méthodique » de la littérature, car vous n'en avez ni le temps ni les moyens ;

– vous ne pouvez pas vous contenter de jeter 2 ou 3 mots clés dans la fenêtre d'interrogation d'un outil de recherche sous peine de limiter votre recherche au champ d'exploration de cet outil et de « camper » dans la médiocrité.

La qualité de votre recherche bibliographique dépend du temps que vous accordez à délimiter votre sujet et de vos capacités à solliciter correctement les outils de recherche.

Délimiter le sujet

Votre sujet de thèse est composé d'un thème central et d'une question à propos de ce thème.

Exemples :

• Avantages et limites de la prise en charge de la maladie thrombo-embolique d'origine veineuse chez l'omnipraticien en ville (faculté de médecine Paris Sud - 2004).

Le thème : la thrombose veineuse (avec en « sous-titre », la prise en charge en ambulatoire par le médecin généraliste).
La question : quels sont les avantages et les limites de cette prise en charge ?

• Prise en charge et évaluation de l'escarre au domicile (Faculté de médecine Paris Sud - 2003).

Le thème : l'escarre (avec en « sous-titre », la prise en charge au domicile).

La question : quels résultats (évaluation).

Le sujet est correctement délimité quand vous avez dressé (au plus près) la liste des mots clés correspondant à votre thème central, aux autres thèmes éventuels et à la question posée.

Votre requête est formulée de telle façon que ces différents mots clés soient « croisés » (opérateur booléen AND).

Votre requête est d'autant plus précise que vous avez « croisé » un grand nombre de mots clés. À l'inverse, elle est d'autant plus sensible que vous avez limité le nombre des mots clés ou que vous avez associé (opérateur booléen OR) des synonymes aux mots clés – voir le prochain article « Bibliographie de la thèse (II) : méthodes ».

Maîtriser l'interrogation des outils de recherche

Le résultat de votre requête dépend de la façon dont vous avez (mal) traité l'outil de recherche. Certains supportent la maltraitance sans broncher. Ce sont ceux qui, comme Google, génèrent le plus « grand bruit » (les quelques « bonnes » réponses sont noyées au milieu d'un grand nombre de réponses hors sujet). D'autres n'apprécient guère d'être sauvagement abordés (stratégie dite d'Attila le Hun). Ce sont ceux qui, comme PubMed (MEDLINE) fournissent les réponses les plus adaptées à votre requête.

Quelques éléments de syntaxe sont développés dans les lignes suivantes. Un encadré rappelle les bonnes adresses de la Toile pour prendre connaissance des syntaxes les plus complexes.

QUELS OUTILS ?

Le choix des outils dépend du sujet de votre thèse. Certaines banques de données, rarement sollicitées (Nosobase, Peditool ou Toxibase) peuvent l'être si le sujet (infection nosocomiale, douleur de l'enfant ou addiction) le justifie.

D'une manière générale, vous êtes amené à solliciter 3 types d'outils :

– les banques de données bibliographiques (MEDLINE, Embase, fonds documentaire de l'Inist...) ;

Par **Philippe Eveillard**

Courriel :
pheveillard@jbb
sante.fr

* Landrison G,
Delahaye F.
La recherche
clinique. De l'idée
à la publication.
Ed. Masson 1995.

BIBLIOGRAPHIE DE LA THÈSE

- les catalogues des bibliothèques et du système universitaire de documentation (Sudoc) ;
- les outils de recherche qui explorent le contenu de la Toile.

Hors de la BU, point de salut !

Même si vous pouvez interroger les principaux outils de recherche à partir de n'importe quel micro-ordinateur connecté à l'Internet, la bibliothèque universitaire de votre faculté reste le lieu privilégié pour entreprendre votre recherche bibliographique. C'est l'endroit où vous pouvez obtenir de l'aide pour votre recherche (quand vous vous heurtez à des obstacles techniques ou des problèmes de syntaxe). C'est le seul endroit où vous pouvez prendre connaissance en « live » des résultats de vos requêtes grâce aux périodiques hébergés par votre bibliothèque.

Les banques de données bibliographiques

- Pour la grande majorité des requêtes, MEDLINE/PubMed est la banque de données bibliographiques la plus performante. Pour le candidat à la thèse, elle présente 2 handicaps majeurs :

- son langage d'interrogation (le MeSH en version originale anglaise) qu'il est préférable d'utiliser à la place de « l'anglais de cuisine » ;
- sa syntaxe, d'une très grande richesse, souvent délaissée (à tort) et qu'il faut apprendre à maîtriser (voir encadré).

- Le fonds documentaire de l'Inist rassemble une grande partie de la banque de données bibliographiques PASCAL.

Par rapport à MEDLINE, il recense un plus grand nombre de publications francophones. Son interface d'interrogation (article@inist) se démarque de PubMed par son langage (courant) et sa syntaxe (ré-

duite à la mise entre < > des opérateurs booléens). Son principal défaut est le « bruit » relatif déclenché par les requêtes. À son origine, l'indexation de chaque document par les mots de son titre et de son résumé.
Note : le module de recherche le plus souvent utilisé est « recherche d'un article en consultation experte » ; vous

peuvent aussi interroger le module « recherche d'une monographie » qui recense une partie de la littérature grise (thèses, rapports, congrès...).

Les catalogues des bibliothèques universitaires et le système universitaire de documentation (Sudoc)

Le catalogue des périodiques et ouvrages de votre bibliothèque universitaire est une source d'information que vous ne devez pas négliger. Les catalogues « en ligne » de la bibliothèque interuniversitaire de médecine (Bium) en témoignent. L'espace « médecine-odonto » de la Bium donne accès à 3 types de ressources :

- le catalogue général des ouvrages et périodiques avec son formulaire d'interrogation (titres, auteurs, sujets...);
- le catalogue des thèses dont le formulaire de recherche comporte les fenêtres « auteur », « mots du titre », « année »...;
- le catalogue du Sudoc par l'intermédiaire d'un lien hypertexte avec le site de l'Abes (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) ; l'interrogation en mode « recherche avancée » offre la possibilité de sélectionner le type de publication recherché et, surtout, indique la localisation de l'ouvrage (dans le réseau des bibliothèques universitaires).

Les ressources documentaires de la Toile

Les pages de la Toile susceptibles de figurer dans la bibliographie d'une thèse sont rares. C'est ainsi que l'interrogation des répertoires, des banques de données documentaires et des moteurs de recherche reste marginale sinon anecdotique dans le cadre d'une recherche bibliographique.

- Le catalogue et index des sites médicaux francophones (CISMeF) est la référence des répertoires médicaux. Son interrogation se fait idéalement en langage MeSH (en version originale ou en version française), mais peut aussi se faire en langage courant (avec une recherche « plein texte » dans tous les documents).
- Les banques de « recommandations » sont faciles à interroger pour peu que vous ayez traduit en langage MeSH le thème central de votre thèse. Muni de ce précieux « sésame », vous allez pouvoir solliciter successivement la BFES (Banque française d'évaluation en santé), l'Infobanque AMC (Canada) et la NGC (*National Guideline Clearinghouse*) nord-américaine qui s'explorent toutes les 3 dans le langage de la NLM.
- Le moteur de recherche Google est le type d'outil dont vous pouvez vous passer pour établir la bibliographie de votre thèse. Les chances de récupérer des données originales et d'un grand intérêt scientifique sont faibles. Si vous devez malgré tout sacrifier à la mode, le meilleur conseil qui peut vous être donné est de formuler votre requête avec le plus grand nombre possible de termes « médicaux ».

ADRESSES

Les outils

- MEDLINE/PubMed
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/query.fcgi>
- Fonds documentaire de l'Inist/article@inist
<http://services.inist.fr/public/fre/consult.htm>
- Bibliothèque interuniversitaire de médecine
<http://www.bium.univ-paris5.fr/>
- Système universitaire de documentation (Sudoc)
<http://www.sudoc.abes.fr/>
- CISMeF
<http://www.chu-rouen.fr/cismef/>

Les « modes d'emploi »

- MEDLINE via PubMed : comment optimiser ses recherches
<http://www.u-psud.fr/Bibliqb.nsf/formations.htm#pubmed>
- Savoir interroger MEDLINE
<http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/biolo/bioguidez/medline/medline.htm>
- « Tutorial » (en anglais)
http://www.nlm.nih.gov/bsd/pubmed_tutorial/m1001.html
- Aide de article@inist
http://services.inist.fr/cgi-bin/public/manage?a=remplir&modele=fre/aide/art_01.htm